

Qui est François MARTY ?

Le 1er octobre 1926, jeune instituteur de 22 ans, il est nommé au village minier de Vézénobres. Un mois après il commence sa vie de militant communiste à la cellule locale avec les ouvriers mineurs de la mine de fer de « La Pinouse ».

De 1934 à 1939, au bureau régional des Pyrénées-Orientales, il prend une part très active à l'organisation des Comités Américains - Peuple contre la guerre et le fascisme, à la direction des manifestations populaires qui aboutissent à la formation du Front Populaire et en juillet



(Photo "Humanité-Nouvelle")

Le 1936 il fonde le « Travailleur Catalans » dont il est le responsable jusqu'en 1939.

Déplacé d'office dans le départment de l'Ariège par le gouvernement collaborateur de Pétain à sa démission en juillet 1940, il n'en continue pas moins à organiser le Parti dans, puis à fonder un maquis F.T.P.F. dans la région de Villefranche-de-Rouergue, où en 43-44, il commande une école militaire d'officiers F.T.P. sous le pseudonyme de commandant Fariza.

Les combats de la Libération le trouvent à la tête d'un bataillon F.T.P.F. dans le département de l'Aude, sous le pseudonyme de commandant Bourrat, cette fois il libère à partir du 15 août 1944 Quillan, Cours, Espéraza, Limoux et Carcassonne.

Démobilisé en juillet 1945, il se remet à la disposition du parti qui le charge d'organiser d'abord l'A.R.A.C. dans les Pyrénées-Orientales, puis le Mouvement de la Paix dont il devient le secrétaire départemental.

C'est au sein du Conseil national du Mouvement de la Paix qu'il se rend compte de la nefissance des révisionnistes khrouchtcheviens partisans de rentrée avec les impérialistes américains qui masquent leurs agressions et leurs préparatifs

Ecoutez chaque soir :
RADIO - PEKIN
dans les bandes des 31, 41, 42, 48 et 49 mètres (ondes courtes) de 20 h. 30 à 21 h. 30 et de 22 h. 30 à 23 h. 30

RADIO - TIRANA
dans les bandes de 31, 42 mètres (ondes courtes) 225 (ondes moyennes) de 19 h. à 19 h. 30 et de 22 h. à 22 h. 30

de guerre derrière l'écran de fusée des négociations pour le désarmement général.

Dès 1952 il se range du côté des marxistes-léninistes et accomplit un voyage d'information en Allemagne en août 1952. A son retour, avec sa compagne Suzanne Marty, il prend publiquement position contre les néo-khrouchtcheviens et subit le premier assaut des khrouchtcheviens le 5 octobre 1953. Mais la quasi unanimité de sa cellule se range de son côté, rejette la demande d'exclusion et refuse de condamner les dirigeants du P.C.C. »

Continuant une lutte interne acharnée il dénonce les mensonges antichinois de la Résolution du C.C. du 6 octobre 1953 devant le Comité de section de Vincennes, devant sa cellule, en présence de deux secrétaires fédéraux et devant la conférence de section.

Cette attitude courageuse lui vaut une deuxième demande d'exclusion refusée à l'unanimité par sa cellule le 15 avril 1954.

Le 26 juillet au 11 août 1954, il participe à la 10e conférence mondiale anti atomique de Tokyo et y interviennent, au nom de la délégation française pour dénoncer la duplicité du traité de Moscou et soutenir les propositions de désarmement nucléaire publiées par le gouvernement chinois en août 1953.

Avant de retourner en France, il fait un séjour de dix-huit jours en Chine populaire, puis le 15 octobre 1954 il interviennent au Conseil national du Mouvement de la Paix, siège des rentiers khrouchtcheviens.

Devant l'indécision de la cause, il arrête la course aux armements nucléaires. Il propose que le Conseil mondial organise une campagne mondiale pour l'interdiction de l'usage des armes atomiques et dénonce les préparatifs de guerre de l'imperialisme américain. Mais la majorité du Conseil national refuse même de prendre acte des propositions du gouvernement chinois pour une conférence au sommet de tous les gouvernements du monde en vue du désarmement nucléaire.

A la suite de cette intervention, l'exclusion de François et Suzanne Marty est demandée une troisième fois. Elle est à nouveau rejetée, mais le 12 décembre dernier Fernand Clauzel, membre du Comité central, réussit enfin l'opération en conseguant séparément quatre adhésions sur les quinze que comporte la cellule de Vézénobres-Baillargues.

C'est ainsi que l'exclusion du camarade François Marty a été obtenue dans les conditions les plus antisocratiques, antidémocratiques, « ratificée » en 3 jours.

Le Comité fédéral et le Comité Central, et réunie publique le 18 décembre 1954 dans la première page du « Travailleur Catalans », hebdomadaire du parti qu'il avait fondé en 1938.

Et cette vilaine besogne s'est effectuée sous le couvert d'un groupe révisionniste qui a usurpé le nom de la cellule de Vézénobres où trente-huit ans auparavant notre camarade avait commencé à militier.

Tel est le dernier exploit (!) connu des révolutionnaires français du khrouchtchevisme.

Qui est Jacques JURQUET ?

Le camarade Jacques Jurquet est un militant connu dans les départements du Jura, de Seine-et-Marne et des Bouches-du-Rhône.

Abonné à "L'Humanité" dès l'âge de 14 ans en 1936, il mène la lutte contre les "camelots du roi" et autres fascistes dès avant 1939.

En 1941 c'est à lui que revient le soin de recueillir et cacher la bibliothèque de la cellule des chemins de la gare Saint-Charles à Marseille.

En 1942 il s'évade en suivant d'un train qui l'emmenait au titre du STO travailler en Allemagne. Dès lors il rejoint les maquis du Jura et donne son adhésion effective au Parti communiste clandestin à Arbois où il organise la reconstitution de 4 triangles.

Devenu peu après secrétaire du chef d'état-major des F.P.I. du groupement du Nord Jura, il est à jouer un rôle très important qui le mit au contact efficace des F.T.P.

A la Libération, engagé volontaire dans la Première armée, il ne cessa le combat qu'après

le comme communiste, il voulut y faire apporter l'aide du Secours Populaire, mais bientôt convoqué par la Fédération se vit intimer l'ordre de cesser toute activité dans cette organisation de masse, sans pourtant obtenir la moindre justification de cette mesure.

La publication des propositions en 28 points du Comité Central du Parti Communiste Chinois lui apporta des solutions aux questions qu'il ne manquait pas de soulever souvent dans sa cellule de base, qu'il avait fondée en 1954 à son arrivée dans les Bouches-du-Rhône.

Ensuite la diffusion des textes chinois on voulut le contraindre à une discipline formelle introduite par les dirigeants révisionnistes pour con-

venir la violation des principes. Il engagea alors une activité secrète, régulièrement révélée aux adhérents de sa propre cellule, pour faire connaître les textes interdits et défendre les principes marxistes-léninistes au sein du Parti. Mais bientôt les dirigeants fédéraux et le Comité central exigèrent son exclusion.

A la suite de cette mesure ordonnée d'un haut et pris en son absence, de nombreux militants lui ont manifesté leur sympathie soit par lettres, soit verbalement, l'assurant qu'il demeurait pour eux un véritable communiste.

Notre camarade a participé à la 10e conférence mondiale contre les bombes A et H à Tokyo en juillet 1954 et ensuite a effectué un court séjour en République Populaire de Chine.



(Photo "Humanité-Nouvelle")

avoir été blessé en service commandé dans les Vosges à Remiremont.

En 1956 il fut secrétaire permanent à l'Assemblée Nationale. De 1957 à 1959 il devint membre du Bureau fédéral de Seine-et-Marne et, après une incarcération à la Maison d'Arrêt de Melun, devint membre du Secrétaire fédéral de ce département.

Parmi ses multiples responsabilités il exerce notamment celle de secrétaire départemental du Mouvement de la Paix.

Puis en 1954 il rejoint Marseille où bientôt il fit partie du Comité Fédéral.

En 1956 il fut parmi les premiers défenseurs de "La Mercedine" contre l'assaut fasciste déclenché à l'occasion de la contre-révolution Hongroise et fut à cette occasion sérieusement malmené par des jeunes fascistes.

Puis en 1958 il fut candidat suppléant aux élections législatives dans la 1ère circonscription de Marseille.

Élu au Comité fédéral en 1959 et mis à la base parce que sa compagnie était algérienne et que cela "présentait un risque de provocation pour le parti", il développa alors un intense travail sur le plan social et humanitaire pour aider les populations algériennes. Comme dans tous les bidonvilles de Marse-

Libérez les neuf Chinois emprisonnés arbitrairement au BRESIL

Protestation contre la condamnation illégale de neuf ressortissants chinois adressée à l'ambassadeur du Brésil en France.

Marseille, 10 janvier 1955
Les marxistes-léninistes de France, réunis sous l'égide de la Fédération des Cercles marxistes-léninistes s'élèvent contre la condamnation illégale de neuf ressortissants chinois par les autorités brésiliennes.

Ils ont pris connaissance du compte rendu du "procès" et de déclarations de personnalités diverses, se font l'interprète du peuple de France, ami des peuples chinois et brésiliens, et déclarent qu'un tel acte prouve la duplicité des actuels dirigeants du Brésil au service de l'imperialisme Yankee.

UN DOCUMENT D'ACTUALITE

« Le "testament" de P. TOGLIATTI, la crise du révisionnisme moderne et la lutte des marxistes-léninistes ».

Article du journal "Zeti i Popullit", organe central du Parti du Travail albanaise.

Édité en Brochure par les Editions d'Etat de Tirana.

Envoyé par nos soins sur demande accompagnée de 2 timbres à 0.30.

Bordeaux

Sous le titre : « Pour que tout soit clair », nous relevons la mise en garde suivante dans le bulletin n. 1 du cercle marxiste-léniniste de Bordeaux :

« Notre cercle a décidé, en accord avec notre Fédération des cercles marxistes-léninistes que seuls seraient habilités pour le représenter les camarades Marc Thibaut, Paulette Lacabe, Michel Nottin.

Dans la situation actuelle, des groupuscules s'agitent, des trahisseurs, des avanciers apparaissent, essayant ça et là de s'introduire dans le mouvement marxiste-léniniste. Ceci nous commande la vigilance face aux provocations provocatrices. Notre cercle vient à confirmer que Claude Mourre, de Salchouï (Gironde), n'a rien de commun avec notre organisation ».

POURQUOI KHROUCHTCHEV EST-IL TOMBE ?

Editorial du « BONGKI » (Numéros 21-22 - 1964)

Plaquette en français (16 pages)
Editions en langues étrangères
Pékin 1964

Envoyé par nos soins sur demande contre 2 timbres-postes à 0.30 francs